

mercial. En plus de leurs attributions administratives, ces hommes font des relevés forestiers devant servir à l'estimation des valeurs sylvestres, à la cartographie des forêts ou à la détermination de la récupération annuelle et des éléments et des conditions de reproduction.

Au moyen des photographies aériennes du Corps d'aviation royal canadien et des cartes de base préparées par les organismes cartographiques des Ministères des Mines et Ressources et de la Défense Nationale, le Service Forestier du Dominion a joué un rôle prépondérant dans le développement des moyens d'interpréter les photographies aériennes pour fins forestières. La plupart des services forestiers provinciaux et plusieurs compagnies propriétaires de concessions forestières se servent beaucoup des photographies aériennes. Il est maintenant possible non seulement de cartographier les régions couvertes par les divers types de forêts, mais d'estimer le volume du bois en futaie avec une exactitude qui se compare favorablement aux arpentages terriens. Des photographies aériennes dessinées à l'échelle appropriée à des fins cartographiques et couvrant environ 1,000,000 de milles carrés sont maintenant disponibles à la bibliothèque nationale de photographie aérienne du Ministère de la Défense Nationale et des cartes forestières couvrant 123,000 milles carrés de cette superficie ont été préparées et classées grâce à ces photographies. On prévoit un plus grand usage encore des photographies aériennes en sylviculture dans l'avenir.

**Recherches sylvicoles.**—Dans un article spécial sur les recherches scientifiques et industrielles au Canada, l'Annuaire de 1940, pp. 1003-1038, donne une vue d'ensemble sur les phases diverses des recherches scientifiques entreprises par les différents ministères. Notamment, aux pp. 1019-1021 se trouve une analyse des recherches en économie forestière, sylviculture, protection des forêts contre le feu et produits forestiers.

**L'industrie forestière et l'O.A.A.**—En octobre 1944, l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies est formellement établie et tient sa première conférence à Québec. Les fonctions de l'Organisation en général et dans ses relations avec l'agriculture en particulier sont décrites pp. 213-218. Les pp. 303-306 donnent un exposé du rapport entre l'O.A.A. et les pêcheries. La délégation canadienne comprenait cinq représentants de l'industrie forestière ayant à leur tête le chef du Service Forestier du Dominion. Il a été décidé à la Conférence que l'Organisation devrait comprendre une Division de l'Industrie forestière et des produits forestiers, parce que l'assurance d'un abri et d'un foyer sont aussi nécessaires au progrès dans le domaine du bien-être de l'homme qu'une nourriture suffisante et appropriée. Il a été reconnu en outre que l'industrie forestière et l'agriculture sont des formes alternatives de l'utilisation du sol et que, dans bien des cas, les deux activités sont complémentaires.

Dans un grand nombre de régions, le succès permanent de l'agriculture elle-même repose sur la conservation d'une proportion satisfaisante de bois en futaie sous forme de boisés de ferme ou de petites forêts communales. Les effets désastreux du déboisement complet sur les niveaux des eaux souterraines et sur la stabilité du sol sont suffisamment illustrés dans certaines régions du Canada.

Il est reconnu que les très bas niveaux de vie qui existent présentement dans plusieurs parties du monde ne peuvent être sensiblement améliorés à moins de mettre en disponibilité des approvisionnements plus considérables de produits forestiers. Le bois est nécessaire à la construction de meilleurs logements, d'entrepôts et de quartiers améliorés pour le bétail. L'amélioration du régime de vie